

LA FERTÉ-GAUCHER



LA GRANDE BRADERIE

DES COMMERÇANTS FERTOIS

Avec la participation des artisans



SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2019 **centre-ville**



Fiche d'inscription

A retourner, renseignée et signée, vant le 2 septembre 2019 à
Service Culturel, Mairie de La Ferté-Gaucher
1, place du Général de Gaulle 77320 La Ferté-Gaucher
tel: 01 64 75 87 87
culturel@la-ferte-gaucher.org

Renseignements

Activité professionnelle:

Articles exposés:

Nom de l'entreprise :

Nom du responsable:

Nom du responsable du stand, si différent:

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Animation (dégustation, démonstration..)
 OUI NON

Si oui, veuillez détailler votre proposition:

Je souhaite apporter mon aide à l'organisation :
 OUI NON

Fiche d'inscription

A retourner, renseignée et signée, vant le 2 septembre 2019 à
Service Culturel, Mairie de La Ferté-Gaucher
1, place du Général de Gaulle 77320 La Ferté-Gaucher
tel: 01 64 75 87 87
culturel@la-ferte-gaucher.org

Fiche technique

Pour les artisans d'art, un showroom couvert est prévu.

Vous pouvez réserver des tables et des bancs mais attention, le stock est limité.

Métrage souhaité :

Besoin de tables (nombre):

Besoin de bancs (nombre):

Besoin d'être raccordé en eau :
 OUI NON

Besoin d'être raccordé en électricité:
 OUI NON

Si oui, puissance? :

Fiche d'inscription

A retourner, renseignée et signée, vant le 2 septembre 2019 à
Service Culturel, Mairie de La Ferté-Gaucher
1, place du Général de Gaulle 77320 La Ferté-Gaucher
tel: 01 64 75 87 87
culturel@la-ferte-gaucher.org

Informations pratiques

Pièces justificatives : Je m'engage à fournir les pièces justificatives suivantes :
• Le dossier d'inscription complété et signé
• Un extrait de Kbis ou Extrait Registre Métiers (datant de moins de 3 mois)
• Une attestation d'assurance responsabilité civile ou professionnelle pour l'année 2019
• Chèque de caution obligatoire, pour valider l'emplacement de votre stand, libellé à l'ordre du « TRESOR PUBLIC » avant le 2 septembre 2019. Ce chèque sera encaissé uniquement en cas de désistement. Au delà de cette date, la Ville de La Ferté-Gaucher se réserve la possibilité d'affecter l'emplacement disponible à un commerçant.

Commerçants:
Je m'engage à respecter pour toute la durée de l'opération : Les normes légales et réglementaires
• Obligation d'afficher clairement les prix
• Respecter la teneur de l'arrêté municipal pris par la ville de La Ferté-Gaucher pour l'opération concernant l'occupation du domaine public. Les règles de débarrage sur l'espace public
• Débarrer en respectant les limites des passages piétonniers et des commerces voisins.
• Maintenir en permanence et laisser libre de tout obstacle l'accès aux secours en conservant une voie de quatre mètres de large (parasols déployés) et laisser l'accès libre aux bornes à incendie. Les principes et dispositions mis en place par les organisateurs
• Respecter les horaires de la Grande Braderie soit 9h - 18h.
• Installer le stand de 6h30 à 8h30. Évacuation des véhicules à 8h30. Passage de la commission de sécurité à 9h.
Il ne sera toléré aucun stationnement de véhicule sur les emplacements, sauf véhicules réfrigérés ou d'exposition.
• Votre emplacement doit être libéré avant 19h.
• Respecter le marquage au sol et ne pas occuper les angles des rues.
• Débarrer les états de façon à laisser libres les accès aux boutiques et aux portes d'immeubles.
• Laisser propre l'emplacement à la fin de la manifestation.
• Ne pas sonoriser le stand.
• Ne rien fixer aux boutiques, protéger les câbles aux sols par des goulottes.
• Ne pas stationner sur le périmètre de la braderie (sauf véhicules autorisés).
• Ne pas allumer de feux et ne pas utiliser de bonbonnes de gaz (sauf restauration).
• Lester et rendre stable les parasols (selon la réglementation en vigueur).
• Informer l'organisation de la Grande Braderie de toute modification impactant les engagements présents.

Date :/..../....

Signature précédé de la mention «lu et approuvé»

